This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

DC
942
.G5
L2

A 824,352

Labande. Expédition de Jean Ier Grimaldi.

Digitized by Google

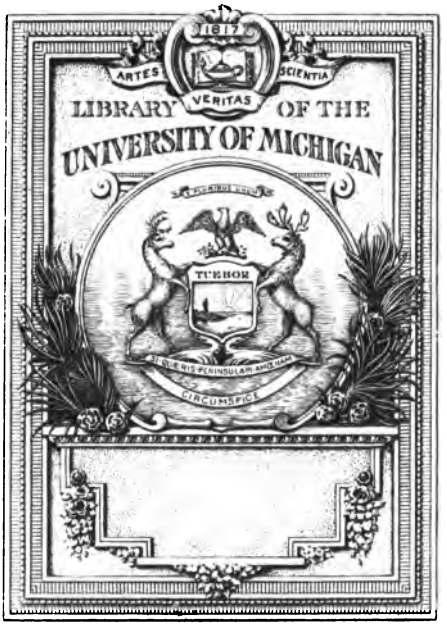

Digitized by Google

DC
942
G5
L2

L.-H. LABANDE

CONSERVATEUR DES ARCHIVES DU PALAIS DE MONACO

EXPÉDITION DE JEAN Ier GRIMALDI

SEIGNEUR DE MONACO

A CONSTANTINOPLE

1437

MONACO

IMPRIMERIE DE MONACO

1908

Digitized by Google

DC
942
.G5
L2

Digitized by Google

EXPÉDITION DE JEAN Ier GRIMALDI

SEIGNEUR DE MONACO

A CONSTANTINOPLE

1437

Malgré la très intéressante notice que le regretté M. Gustave Saige a consacrée à Jean Ier Grimaldi, seigneur de Monaco, dans son introduction au tome Ier des *Documents historiques relatifs à la Principauté de Monaco depuis le XVe siècle*, il reste encore dans cette biographie plusieurs points obscurs. Et d'ailleurs comment pourrait-on prétendre à la vérité complète pour des personnages que le goût des grandes aventures, une hardiesse étonnante jetaient dans une foule d'entreprises et d'expéditions? Comparée à leur activité, notre vie moderne paraît incolore, peut-être même leur aurait-elle semblé méprisable. Leur champ d'action était immense: c'était presque le monde entier Aussi quand un chroniqueur contemporain bien renseigné ne s'est pas appliqué à nous retracer les faits et gestes de pareils hommes, on ne peut guère espérer les connaître parfaitement.

Une phrase qui vint sous la plume du duc de Milan Philippe-Marie Visconti, quand il écrivit à Jean Ier, le 25 septembre 1441, devait cependant faire penser que

398218

Digitized by Google

son correspondant avait entrepris des voyages lointains : « Nous sommes persuadé, déclarait-il, que même si vous étiez chez les Arabes et les Arméniens, vous vous efforceriez continuellement à nous être agréable (1). » Ce n'était pas là une exagération de style, nous le devinons, maintenant qu'on a retrouvé des documents sur une expédition du seigneur de Monaco à Constantinople. D'heureux hasards, qui viennent toujours favoriser les chercheurs, amèneront peut-être d'autres découvertes et peut-être saurons-nous un jour les relations qu'il entretint avec les Arabes d'Afrique ou d'Asie, en dehors de leurs pirates qu'il pourchassait sur les côtes de Provence et d'Italie.

Ce voyage à Constantinople se lie à des événements très graves de l'histoire européenne. Je dirai tout de suite que Jean Grimaldi fut un des capitaines des galées que Nicod de Menthon, au nom du Concile de Bâle, conduisit à Byzance, pour ramener l'Empereur et les prélats de l'Église grecque en la ville d'Avignon, où devait se transférer le Concile et s'accomplir l'union avec l'Église latine. L'extinction du schisme, qui depuis si longtemps divisait le monde chrétien, devait grouper toutes les forces vives de l'Europe dans une lutte suprême contre l'Islam, qu'il fallait éloigner pour toujours des rives du Bosphore.

Mais l'envoi de Nicod de Menthon à Constantinople était encore un des épisodes de la querelle engagée entre le pape Eugène IV et les Pères du Concile, qui allait amener à son tour un schisme dans l'Église latine.

(1) *Documents historiques relatifs à la Principauté de Monaco depuis le* XVe *siècle*, t. I, publié par M. G. Saige, p. 135, n° L.

Digitized by Google

Sans entrer dans le détail des faits, on doit rappeler que les membres du clergé réunis à Bâle soutenaient l'opinion que le concile œcuménique est supérieur en autorité au pape ; ils émettaient la prétention, sous prétexte de réformer l'Église, de constituer avec la permanence de leurs assemblées comme une espèce de régime parlementaire, et de contrôler incessamment les actes de la papauté. Eugène IV avait essayé de disperser des adversaires aussi gênants ; il n'y avait pas réussi.

C'était lui aussi qui avait pris l'initiative des négociations avec Constantinople. Les Pères ne voulurent naturellement pas lui laisser l'honneur de l'union des Grecs avec les Latins, ils engagèrent de leur côté des négociations avec l'Empereur et le patriarche de Byzance (janvier 1433) pour les attirer auprès d'eux. Le 7 septembre 1434, ils avaient réussi à conclure un traité par lequel ils promettaient de faire les frais d'un premier synode grec ; ils payeraient les dépenses de voyage et de séjour pour l'Empereur et sa suite dans la ville qui serait désignée pour le concile général, ils leur enverraient quatre grosses galées pour leur transport, et contribueraient à la défense de leur ville contre les Turcs pendant leur absence, au moyen de quatre autres galées et de trois cents archers.

Deux années encore les pourparlers continuèrent, entravés par les agents d'Eugène IV qui avaient accepté de tenir le concile d'union à Constantinople même. Les Pères du Concile ne voulaient pas entendre parler d'aller aussi loin : ils avaient fini par décider que l'assemblée aurait lieu dans la ville qui offrirait de prendre à sa

Digitized by Google

charge tous les frais, soit de payer 70.000 florins d'or. Les Avignonais, qui ne se consolaient pas d'avoir perdu la papauté, en firent la proposition, malgré la défense du pape (1).

La majorité des Pères n'avait pas encore arrêté définitivement son choix sur cette cité quand, au début de novembre 1436, fut conclue la convention par laquelle Nicod de Menthon s'engagea, moyennant 30.800 ducats, à tenir prêtes quatre galées munies de trois cents archers pour se rendre à Constantinople et en ramener l'Empereur avec les prélats orthodoxes.

Nicod de Menthon (2), fils d'un chambellan du duc Amédée VIII, était un des plus fidèles serviteurs de la Maison de Savoie. Après avoir rempli diverses missions diplomatiques, il avait été envoyé à Milan en 1434 pour conclure avec Philippe-Marie Visconti le traité d'alliance auquel adhéra Jean Grimaldi, le 6 décembre 1434 (3). Quelques mois plus tard, il avait été délégué par son souverain pour exercer le gouvernement de Nice et poursuivre la politique d'agrandissement qui caractéri-

(1) Sur tous ces faits, voir PÉROUSE, *Le Cardinal Louis Aleman*, chap. v ; L.-H. LABANDE, *Projet de translation du Concile de Bâle en Avignon* (tirage à part d'articles parus en 1904 dans les *Annales de la Société d'Études provençales*).

(2) Sur ce personnage, voir MUGNIER, *L'Expédition du concile de Bâle à Constantinople pour l'union de l'Église grecque à l'Église latine (1437-1438)*, dans le *Bulletin historique et philologique* du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1892, p. 335 et suiv. Cet article a été réimprimé et augmenté d'une seconde partie concernant les diverses charges de Nicod de Menthon, dans les *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. XXXII, 1893, p. 29 et suiv.

(3) G. SAIGE, *Documents*, t. I, p. 101, n° XXXV.

Digitized by Google

sait la Cour de Savoie. Ses relations avec Jean Grimaldi, dont la résidence officielle, en dehors de Menton, était alors dans la ville de Nice (1), ne purent que devenir plus fréquentes.

Justement le duc de Milan, qui huit ans plus tôt avait su contraindre Jean Grimaldi à lui vendre sa seigneurie de Monaco, se voyait forcé par les événements de lui en rendre l'investiture (18 novembre 1436), pour essayer de conserver au moins une ombre de souveraineté sur le pays (2).

Le lendemain même de cet acte solennel, le cardinal Cesarini, président du Concile de Bâle, remettait en grande cérémonie à Nicod de Menthon l'étendard aux armes de l'Église et le bâton d'amiral (3). En attendant que l'accord fût complet avec les Grecs et que le choix de la ville où se tiendrait le synode unioniste fût absolument décidé, Nicod se préoccupa d'organiser sa flotte et son corps expéditionnaire. Il commença par emprunter à Genève 6.000 ducats pour ses préparatifs. De retour à Nice, il envoya le receveur ducal à Gênes pour y faire fabriquer deux galées et une galiote ; il arrêta en même temps deux autres navires, dont un qui n'avait jamais été sur l'eau, et les fit garnir de tout le nécessaire. Enfin, il enrôla trois cents arbalétriers ou mariniers (4).

(1) G. Saige, *Documents*, t. I, p. lxxxvii.

(2) *Idem*, *ibidem*, p. 103, n° xxxvi.

(3) Mansi, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, t. XXX, col. 1033, 1121 et 1122.

(4) Mugnier, p. 338 du *Bulletin*, p. 35 des *Mémoires et documents*. Tout ce qui concerne les préparatifs de l'expédition est connu par le compte présenté au concile de Bâle par Nicod de Menthon et publié par M. Mugnier.

Digitized by Google

Est-ce à ce moment-là, c'est-à-dire pendant l'hiver de 1436-1437, qu'il traita avec Jean Grimaldi (1) et qu'il le décida à participer à son expédition? On l'ignore, mais on conçoit très bien quel prix il attachait à la coopération d'un personnage aussi éminent et quel avantage il comptait en retirer. Depuis près de vingt ans, en effet, le seigneur de Monaco s'était acquis sur mer une réputation des plus enviées. Avec sa petite flotte il s'était fait redouter de la puissante République de Florence (2), il avait combattu vaillamment pour le compte des Génois contre les Catalans alliés de Philippe-Marie Visconti (3), il s'était surtout couvert de gloire en 1431 lorsqu'il détruisit, cette fois comme chef des galées milanaises, la marine vénitienne imprudemment engagée dans le Pô (4). Tout dernièrement (1433) n'avait-il pas suffi que les Niçois lui confiassent le soin de garder leurs côtes avec une de ses galées (5) pour éloigner les pirates qui ruinaient le commerce de tout le pays ?

Si l'on voit bien l'intérêt qui poussait Nicod de

(1) La coopération de Jean Grimaldi à l'expédition de Nicod de Menthon est signalée par un seul document. C'est celui qui a été édité par M. François RABUT, dans les *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. III (1859), p. 3, sous le titre de : *Protestations faites par Nicod de Menthon, gouverneur de Nice et capitaine des galères du duc de Savoie, contre le podestat et la ville de Chio, qui retenaient par force les galères sur lesquelles il ramenait les ambassadeurs du Concile de Bâle (10, 11 et 12 novembre 1437).*

(2) G. SAIGE, *Documents*, t. I, p. LVII-LIX.

(3) *Idem*, *ibidem*, p. LX, LXI.

(4) *Idem*, *ibidem*, p. LXXXVIII à XC.

(5) *Idem*, *ibidem*, p. XCI.

Digitized by Google

Menthon à s'assurer le concours d'un capitaine aussi valeureux et d'un marin aussi expérimenté, on comprend moins ce qui décida Jean Grimaldi à accepter ses propositions. Tout semblait l'en détourner. D'abord la conduite de la Savoie envers Monaco et envers lui. Le duc Amédée VIII, maître du comté de Nice et de la Turbie, n'avait-il pas essayé, en acceptant de se liguer contre les Florentins avec son gendre, le duc de Milan, d'obtenir des Visconti la destruction de la forteresse monégasque (1) qui lui portait ombrage (1434)? Et depuis que Jean Ier était rentré en possession de sa seigneurie, n'était-il pas témoin des menées et des intrigues de Nicod de Menton, qui, sur l'ordre de son souverain, ne visait à rien moins que la conquête de Monaco, par violence ou par ruse (2)? A supposer même qu'il se fût engagé d'une façon ferme avant la découverte des complots savoyards, ne pouvait-il trouver prétexte à rupture quand sa femme Pomelline Fregoso était obligée de faire adresser des remontrances au duc de Savoie par le doge de Gênes (27 mai 1437), de demander des secours pour résister aux attaques du dehors et de conclure pour la sûreté de ses possessions un traité avec la République (31 juillet 1437) (3)?

Qu'avait-il besoin de s'éloigner? Était-ce de sa part une tactique? En accompagnant en un voyage aussi lointain celui qui méditait la prise de sa seigneurie, il avait d'abord la certitude que pendant ce temps il ne se tramerait rien contre ses intérêts; il espérait peut-être

(1) G. Saige, *Documents*, t. I, p. LXXXV et 100.
(2) *Idem, ibidem*, p. XCIX et C.
(3) *Idem, ibidem*, p. C et 111, n° XXXVIII.

Digitized by Google

encore arriver à détourner les projets intempestifs qui le menaçaient. Il est bien difficile de pénétrer le fond de sa pensée et de deviner sa politique.

Autre chose encore : avec Thomas Fregoso, doge de Gênes, il n'avait pas que des relations de parenté (1), il entretenait aussi les meilleurs rapports et c'est auprès de lui que sa femme trouvait un solide appui contre la Savoie. Mais Thomas Fregoso et la République de Gênes tenaient pour le pape contre le Concile ; ils étaient encore les adversaires irréductibles de Philippe-Marie Visconti, allié d'Amédée VIII et ennemi du pape. Il est vrai que les Génois avaient consenti à vendre ou à louer des vaisseaux à Nicod de Menthon agissant au nom du Concile de Bâle. D'autre part, le Visconti, que Jean Grimaldi avait fidèlement servi avant d'en obtenir la restitution de Monaco, n'hésitait pas à exciter son ancien allié à prendre vigoureusement parti dans une émeute contre Thomas Fregoso (27 mars 1437) (2).

Jean Grimaldi comptait enfin parmi les fidèles amis des rois angevins de Sicile, non seulement par tradition de famille, mais aussi par sympathies personnelles. Après avoir fait ses premières campagnes avec le roi Louis III (3), il se disposait à soutenir la cause de son frère le roi René (4). Si ce dernier ne possédait pas de meilleurs alliés que les Génois, il n'avait pas de pire ennemi qu'Alphonse d'Aragon, son compétiteur dans

(1) Pomelline, femme de Jean Ier Grimaldi, en était la petite-cousine.

(2) G. Saige, *Documents*, t. I, p. xcviii et 109, n° xxxviii.

(3) *Idem*, *ibidem*, t. I, p. lvi.

(4) *Idem*, *ibidem*, p. xcix.

Digitized by Google

le royaume de Sicile. Lui aussi était pour Eugène IV contre le Concile : s'il consentit tout d'abord à accorder un sauf-conduit à Nicod de Menthon (20 février 1437) (1), on le verra après cela séquestrer la flotille sous un prétexte quelconque, peut-être en réalité pour empêcher son départ (2).

Ainsi donc son intérêt et ses amitiés semblaient devoir retenir Jean Grimaldi et l'empêcher de participer à une pareille expédition. J'ajouterai que, sur les navires de Nicod de Menthon, il devait se rencontrer avec l'ambassadeur du roi d'Aragon, dont le souverain adhérait aux Pères de Bâle avec les ducs de Savoie et de Milan : or, ne sait-on pas qu'il avait été et qu'il restait lui-même un des plus rudes adversaires des Catalans ? Naguère encore, il avait fait sur eux des prises retentissantes ; elles lui avaient valu un conflit avec, précisément, les gens de justice du duc de Savoie à Nice (3).

En raison de ces multiples complications de la politique et de la vie, on se tromperait donc grandement si, à défaut de documents, on basait des hypothèses sur ce que nous croyons aujourd'hui être l'intérêt de tel ou tel personnage de ce temps. Les fils de toutes les intrigues s'enchevêtraient tellement que l'on ne doit pas s'étonner si les adversaires de la veille devenaient naturellement les alliés du lendemain.

(1) François Rabut, *Protestations faites par Nicod de Menthon, loc. cit.*, p. 8.

(2) F. Mugnier, p. 340 du *Bulletin*, p. 39 des *Mémoires et documents*.

(3) G. Saige, *Documents*, t. I, p. xci.

Digitized by Google

Avant de mettre à la voile et de cingler vers l'Orient, Nicod de Menthon et Jean Grimaldi perdirent plusieurs mois en négociations ou en préparatifs. Il fallut attendre d'abord que le pape, les Pères du Concile et les Grecs se fussent mis d'accord au sujet de la ville qui les recevrait, à défaut de Bâle. Ils n'y arrivèrent pas : le 7 mai 1437, malgré les protestations des ambassadeurs du patriarche et de l'empereur de Constantinople, malgré l'opposition violente d'une minorité qui se sentait soutenue par le pape, Avignon fut désigné. Mais, d'autre part, Eugène IV sanctionna le vœu de la minorité, qui avait proposé Florence, Udine ou une autre ville italienne (29 mai). Cette scission n'était pas pour arrêter la majorité, qui désigna ses délégués pour se rendre à Avignon et à Constantinople, puis intima l'ordre à Nicod de Menthon de se mettre en route sans délai. Elle ne découragea pas davantage les Avignonais, qui avaient offert d'avancer les 70.000 florins pour les frais du voyage, mais elle les incita à demander pour leur remboursement des garanties suffisantes : de là de nouveaux retards qui désespéraient ceux qui devaient partir.

Pendant ce temps, l'équipage recruté à grand'peine pour les galées s'était esquivé, en emportant tout ce qu'il avait pu enlever ; les gens du roi René faisaient saisir les navires, on ne sait pas bien sous quel prétexte, et il fallait de nombreuses démarches à Aix pour en obtenir restitution ; la peste se déclarait à Nice et l'on devait s'éloigner. Justement les représentants du Concile, qui s'étaient fait verser à Avignon l'argent promis, redoutaient les hasards d'un voyage entrepris sans escorte suffisante ; il réclamaient à Nicod de Menthon de

Digitized by Google

s'avancer au-devant d'eux avec deux galées au moins jusqu'à Arles. La flottille dut venir tout entière, soit à Arles, soit près des embouchures du Rhône. Mais dans le trajet elle fut poursuivie par un pirate catalan qui s'empara d'un vaisseau (1).

Jean Grimaldi avait accompagné Nicod de Menthon jusqu'en Avignon : on en a la preuve par une lettre qu'à la date du 4 septembre 1437, lui adressèrent dans cette ville le doge et les officiers de mer génois, pour lui reprocher de ne pas leur faire connaître les mouvements des navires armés par leurs ennemis les Catalans, qui avaient quitté Barcelone le 12 août (2).

Enfin tout fut prêt : mais, au moment de partir, on apprit que des pirates provençaux attendaient à leur passage les navires du Concile, pour les enlever avec les 70.000 florins qu'ils portaient. On réussit cependant à les esquiver et l'on put gagner le large, sans attendre le messager que les Pères de Bâle avaient demandé au duc de Savoie d'envoyer à Nicod pour le consoler de la perte d'une de ses galées et lui promettre de grands avantages s'il réussissait dans sa mission (27 septembre) (3).

La flotte était réduite à cinq ou six navires ; on ne sait en effet si Nicod de Menthon, le chef de l'expédition, en avait gardé un sous son commandement

(1) Mugnier, p. 340 du *Bulletin*, p. 39 et 40 des *Mémoires et documents*.

(2) Archives d'État de Gênes, *Litterarum*, n° 4.

(3) Gioffredo, *Storia delle Alpi Marittime*, col. 1059.

Digitized by Google

spécial. Les galées avaient pour capitaines, d'abord Jean Grimaldi, puis Pierre du Bois, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem ; Claude de Menthon, seigneur de Cormand ; Théobald de la Brige et le génevois Mermet Lombard. Quant aux troupes embarquées, elles avaient pour chefs : Antoine de Varennes, Georges de Valperga, précepteur des Hospitaliers de Brescia ; François de Chissé, Berthet des Allues et Jean du Bois. Enfin, comme passagers, se trouvaient les trois ambassadeurs du Concile et un représentant du roi d'Aragon : c'étaient Louis de la Palud, évêque de Lausanne ; Louis d'Amaral, évêque de Viseu en Portugal ; Jean de Raguse et Nicolas Carbonnel, professeurs de théologie. Ils étaient accompagnés d'une suite assez importante, qui devait relever leur prestige aux yeux des Grecs.

La traversée se fit, semble-t-il, sans incidents. Mais en arrivant dans le Bosphore, les voyageurs eurent la surprise de constater qu'ils avaient été devancés par la délégation d'Eugène IV. Après avoir ratifié la décision de la minorité du Concile, le pape, qui avait eu l'habileté de se concilier les ambassadeurs grecs, n'avait eu rien de plus pressé que de faire équiper à Venise, sa ville natale, un certain nombre de galées. Celles-ci, conduites par son propre neveu, Antoine Condulmier, avaient été disposées à partir beaucoup plus tôt que celles de Nicod de Menthon : elles avaient mis à la voile, emportant sans doute la bulle du 18 septembre, par laquelle il était prescrit que le synode gréco latin se tiendrait prochainement à Ferrare.

Quant ils virent les navires du Concile se présenter devant le port de Byzance, les représentants du pape

Digitized by Google

émirent la prétention de leur en faire défendre l'entrée. Force fut à Nicod de Menthon, à Jean Grimaldi et à leurs compagnons, d'aller mouiller dans le Bosphore, au port qui était réservé au bourg de Péra.

Mais l'Empereur ne pouvait pas, sans offenser gravement les Pères du Concile, refuser de recevoir leurs ambassadeurs et empêcher leurs vaisseaux de pénétrer dans la Corne d'Or. Aussi, par une belle journée d'automne, le peuple grec en liesse eut-il le plaisir d'admirer le magnifique spectacle des galées conduites en un ordre merveilleux par Nicod de Menthon, Jean Grimaldi et les autres capitaines de bord. Elles s'avançaient flammes au vent, l'étendard de l'Église latine à la poupe, au bruit des fanfares de leur équipage. Les manœuvres qu'elles accomplirent, avant de s'arrêter auprès du Vieux-Sérail, excitèrent les applaudissements de la foule et l'envie de leurs rivaux (3 octobre 1437).

L'habileté de leurs pilotes ne suffisait malheureusement pas pour remporter une victoire déjà bien compromise avant leur arrivée. En vain les délégués du Concile exposèrent-ils leurs raisons au patriarche et à l'Empereur, en vain insistèrent-ils sur les avantages qu'il y avait à traiter avec les Pères de Bâle représentant l'Église universelle plus que le pape, disaient-ils; ils eurent la douleur d'assister à l'audience solennelle où Jean II Paléologue annonça qu'il avait décidé de se rendre à l'invitation d'Eugène IV plutôt qu'à celle du Concile.

Il était inutile d'insister. Après un séjour d'un mois, il fallut se décider à reprendre la route déjà parcourue. Mais l'Empereur ne laissa pas repartir les ambassadeurs

Digitized by Google

et les capitaines des galées sans leur envoyer des présents. Sans que cela pût adoucir l'amertume de leur échec, cette marque d'attention était un gracieux témoignage de la sympathie qui s'attachait à leurs personnes.

Nicod de Menthon donna le signal du départ le 1er novembre, laissant à leur triomphe ses heureux rivaux. Mais la mer fut si mauvaise que les vaisseaux durent aller fort lentement. Le 8, ils n'étaient encore qu'en vue de l'île de Chio. Ce soir-là, le vent devint tellement violent qu'ils durent chercher un abri dans le port. On sait qu'à cette époque l'île appartenait aux Génois, qui y avaient importé leurs lois administratives. Les malheureux voyageurs étaient donc en droit de s'attendre à un excellent traitement. Ils se trompaient, hélas! Lorsque, deux jours après, la tempête étant apaisée, Nicod résolut de profiter de l'accalmie pour reprendre le large au milieu de la nuit suivante, il s'aperçut, au moment de franchir la passe, qu'elle était barrée par deux grands navires. En même temps, le vaisseau amiral, sur lequel avait pris place l'évêque de Lausanne, fut accosté par une barque qui portait un délégué du podestat et de la municipalité de Chio, nommé Luciano Pinella. Il venait prier les capitaines des galées de ne pas partir cette nuit et de rester dans le port jusqu'au lendemain matin.

Nicod de Menthon répliqua qu'il n'avait d'ordres à recevoir que des ambassadeurs du Concile se trouvant sur ses vaisseaux. Mais comme il prévoyait que résister à une pareille invitation n'améliorerait pas une situation jugée déjà par lui défavorable, il se résolut à patienter.

Digitized by Google

Le lendemain, vers midi, sur sa galée où l'évêque de Viseu était venu rejoindre celui de Lausanne, se présentèrent deux consuls de Chio : ils réclamèrent l'ambassadeur du roi d'Aragon, leur mortel ennemi, qui était sur la flotte du Concile ; ils annoncèrent ensuite que les Catalans couraient la mer dans le voisinage de l'île et ils sommèrent Nicod de leur livrer sa flotte pour les combattre. Leur prétention était fondée, disaient-ils, sur le droit qui leur permettait de réquisitionner tous les vaisseaux qui naviguaient dans leurs eaux et de les obliger à contribuer à leur défense.

On se récria vivement contre un tel discours. Les évêques protestèrent avec énergie. Nicod de Menthon, après avoir marqué tout son étonnement, s'écria : « Non, jamais, je ne vous livrerai aucune des personnes que j'ai prises à bord, encore moins un de mes vaisseaux. Si vous les voulez, enlevez-les à la pointe de l'épée ». Et il s'emporta contre cette façon de le retenir prisonnier dans le port, lui et toute sa flotte, il menaça les consuls de la colère de la nation gallicane et du duc de Savoie, des condamnations ecclésiastiques, des réclamations de dommages et intérêts. N'avait-il pas un sauf-conduit des Génois de Gênes et de Péra ? Pourquoi cette violation du droit des gens ? Rien n'y fit.

Le soir du même jour, la communauté génoise de Chio déléguait encore trois de ses concitoyens pour renouveler la ferme intention où elle était de se faire livrer la flotte et pour inviter les capitaines et ambassadeurs à descendre à terre où ils seraient magnifiquement traités. C'était un ultimatum qui ne souffrait plus, semblait-il, de discussion.

Digitized by Google

Nouvelle sommation le lendemain, nouvelle réclamation de la personne de l'ambassadeur et des matelots catalans d'une part, de tous les navires d'autre part. On offrait aux représentants du Concile, aux capitaines et à tout l'équipage de les rapatrier par la voie la plus rapide. Les principaux chefs de l'expédition, assemblés autour des trois délégués des Pères de Bâle, furent témoins des virulentes protestations qui répondirent à ces demandes et virent s'éloigner le porte-parole de la communauté, l'invective à la bouche. Un conseil de guerre fut aussitôt tenu, car l'on voyait les troupes génoises se ranger sur le rivage et les gros vaisseaux de l'île évoluer dans le port pour cerner les étrangers. Nicod de Menthon demanda à ses compagnons de se disposer à repousser l'assaillant ; on fut cependant unanime à reconnaître que dans la position critique où l'on se trouvait, il serait téméraire de montrer les préparatifs de combat. Il fallait surtout veiller avec prudence et tâcher encore d'obtenir par persuasion ou par traité ce qui semblait fort difficile à conquérir par la force.

Le soir du 12 novembre, deux des consuls de Chio vinrent à leur tour demander au capitaine général de débarquer. Il ne voulut pas le faire avant d'avoir un sauf-conduit de la communauté, pour lui et pour tous ses compagnons, même pour les Catalans de son équipage. « Je les ai fait prisonniers, disait-il, sur un navire du roi d'Aragon que nous avons arrêté en mer ». Après avoir consulté leurs collègues, les deux consuls consentirent à ce que les Catalans restassent sur les galères du Concile et assurèrent de leur protection toutes les personnes du bord. Forcé dans ses retranchements, Nicod

Digitized by Google

de Menthon dut se rendre à terre : mais tous les patrons des galées, Jean Grimaldi en tête, tinrent à honneur de l'accompagner et de partager ses périls, avec ses écuyers et ses familiers (1).

Que se passa-t-il alors ? On ne le sait trop. Les notaires, qui avaient recueilli jusqu'ici les protestations du capitaine général, ont négligé de consigner dans leurs procès-verbaux la suite des négociations. Mais il faut croire que l'on en vint à un accommodement. Sans relâcher ses Catalans, sans abandonner l'ambassadeur du roi d'Aragon, Nicod de Menthon, Jean Grimaldi et les autres chefs de l'expédition eurent enfin la liberté de regagner la haute mer. Ce ne fut pas avant le 22 novembre (2). Dès lors leur navigation ne fut plus entravée : le 15 décembre, la flotte s'arrêtait dans le port de Monaco (3) et chaque capitaine reprenait la liberté de ses mouvements.

Il est curieux d'observer que de pareilles aventures subies en commun ne modifièrent aucunement les dispositions du gouverneur de Nice envers la forteresse de Monaco : le duc de Savoie avait trop d'intérêt à s'emparer de cette position presque inexpugnable. Mieux que cela même, Jean Grimaldi perdit la faveur du duc de Milan, qui adhérait pourtant comme lui au Concile de Bâle : s'étant avancé en Lombardie, après un repos

(1) Tout ce récit est extrait de la protestation de Nicod de Menthon, publiée par M. François Rabut, *loc. cit.*, p. 13 et suiv.

(2) Mugnier, p. 343 du *Bulletin*, p. 46 des *Mémoires et documents*.

(3) *Idem*, *ibidem*.

Digitized by Google

de quelques jours à Monaco et à Menton, il fut arrêté avec son fils par les gens de Philippe-Marie Visconti, dès le début de janvier 1438 (1). A la fin de l'année, Visconti le rétrocédait à son beau-frère, Louis de Savoie, administrateur du duché, et celui-ci s'en servait pour obliger sa vaillante femme Pomelline Fregoso à livrer la place de Monaco. On sait qu'encouragée dans sa résistance par Jean Grimaldi lui-même, Pomelline repoussa avec énergie les propositions de Louis de Savoie et de Nicod de Menthon : grâce à elle les Savoyards durent abandonner leurs desseins.

Et pendant ce temps, Eugène IV, négligeant les violences du Concile de Bâle contre son autorité suprême, réunissait Grecs et Latins dans les Conciles de Ferrare et de Florence et proclamait la fin d'un schisme, qui n'en continua pas moins à diviser l'Église universelle, puisque c'est encore un des rêves de la Papauté d'y mettre un terme.

(1) G. Saige, *Documents*, t. I, p. cii.

MAY 1 1922

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01431 7575

BOUND
JAN 13 1941
WOOD ORNITHOL. LIBRARY

22X28-60

Digitized by Google

Digitized by Google